



LICENCE 1 - PORTAIL SCIENCES DE LA VIE - ACCÈS SANTÉ (LAS)

CARTE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Sciences, Technologies, Santé
- > En formation initiale
- > [En formation continue](#)
- > Enseignement partiellement à distance
- > Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)
- > [180 crédits ECTS](#)
- > 6 semestres
- > La Rochelle
- > En partenariat avec



CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/sinscrire/>

CONTACT

Pôle Licences Collegium
1 parvis Fernand Braudel
17042 La Rochelle cedex 1
Web :
Courriel : licence.accessante@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable

“ La L.AS est un parcours de formation universitaire conduisant à l'obtention du diplôme national de licence. Elle est organisée en semestres et sanctionne un niveau validé par l'obtention d'au moins 180 crédits ECTS.

La L.AS s'articule autour d'une majeure, en l'occurrence Sciences de la vie, et d'une mineure santé.

En 1ère année de licence, la formation s'organise autour de :

- 2 UE de la majeure Sciences de la vie
- 2 UE de la mineure santé (communes aux LAS des universités de Poitiers et de La Rochelle)
- 1 UE d'anglais (en présentiel sur le site rochelais)
- 1 UE de Projet Personnel Professionnel de l'Etudiant (commune, dans son organisation, avec les étudiants de l'Université de Poitiers)

Les étudiantes et étudiants qui accéderont aux filières accès santé poursuivront leur cursus sur l'Université de Poitiers dans les filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Rééducation.

Celles et ceux qui poursuivront en licence Sciences de la vie et pourront alors approfondir leurs connaissances sur l'organisation, le fonctionnement et la conservation des organismes vivants, animaux comme végétaux.

A l'issue de leur formation , Ils, elles, seront en capacité de comprendre comment les facteurs environnementaux, biotiques et abiotiques, peuvent modifier, à différents niveaux et sur différentes temporalités, le fonctionnement des écosystèmes continentaux ou marins (voir [Licence Sciences de la vie](#) pour en savoir plus)



Le responsable de la formation

✓ ADMISSION

> Votre profil

Être titulaire d'un baccalauréat général et être profondément motivé pour intégrer une formation très exigeante qui vous permettra de candidater dans les filières suivantes : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Rééducation (MMOPK).

> Comment candidater ?

Candidature via la plateforme Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>) entre le 15 janvier et le 13 mars 2025.

Celle-ci sera examinée par une commission d'examen des vœux composée d'enseignants de l'UFR de médecine de Poitiers (partenaire de La Rochelle Université pour ce parcours) et d'enseignants du département de biologie de La Rochelle Université.

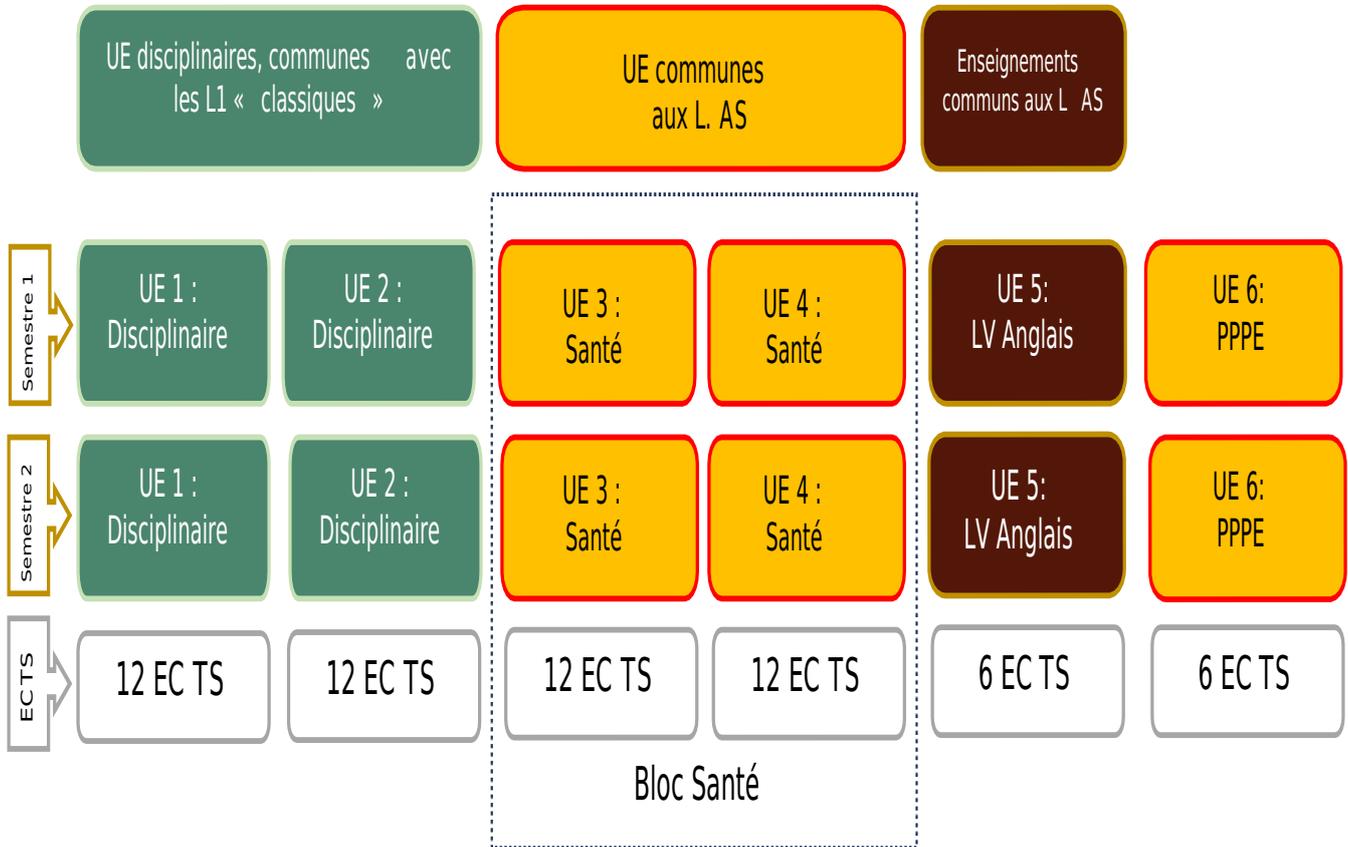
📄 PROGRAMME

La licence Sciences de la vie avec accès Santé propose autant d'enseignements disciplinaires de la licence Sciences de la vie que d'enseignements de Santé.

Les étudiantes et étudiants suivront un cursus équilibré entre des enseignements en santé (24 ECTS) et des enseignements disciplinaires de la licence Sciences de la vie (24 ECTS).

Ces 48 ECTS seront complétés par des enseignements transversaux (Anglais (6 ECTS), Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant.e (6 ECTS)) soit un total de 60 ECTS pour l'année réalisée à La Rochelle Université.

Fonctionnement général des L AS



Programme spécifique de la L AS1 SV

	Semestre 2			Semestre 1		
L. AS 1	UE1 disciplinaire Diversité du monde vivant (2 EC TS) (18h) Génétique 1 (3 EC TS) (19,5h)	UE 3 santé 3 (6 ECTS) Biologie cellulaire, histologie, embryologie (28h) Biologie moléculaire (8h) Transport membranaire (10h)	UE 4 santé 4 (6 ECTS) Santé publique Biostatistiques Ethique (51h)	UE 5 Anglais (3 ECTS) UE 6 PPPE (3 ECTS)		
	UE 2 disciplinaire Chimie Organique 1 (2 EC TS) (18h) Physiologie générale (2 EC TS) (16,5h) Outils pour l'étude et la compréhension du vivant	Bloc santé communes LAS: 12 ECTS		Transversal : 6 ECTS		
	UE disc. communes avec L1 SPS : 12 ECTS	Bloc santé communes LAS: 12 ECTS		Transversal : 6 ECTS		
	UE 1 disciplinaire Sciences du vivant (4 EC TS) (31,5h) Biochimie 1 (2 EC TS) (10h)	UE 3 santé 1 (6 ECTS) Biochimie (22h) Chimie organique (10h) Equil. acido-basique (6h) Rayonnements/ radioact (8h) Comportement des fluides (6h)	UE 4 santé 2 (6 ECTS) Anatomie (36h) Initiation médicaments (14h) Pharmacie galénique (4h)	UE 5 Anglais (3 ECTS) UE 6 PPPE (3 ECTS)		
UE 2 disciplinaire Mathématiques pour les SN (3 EC TS) (25,5h) Terre, Univers, environnement (3 EC TS)	Bloc santé communes LAS : 12 ECTS		Transversal : 6 ECTS			
UE disc. communes avec L1 SPS : 12 ECTS	Bloc santé communes LAS : 12 ECTS		Transversal : 6 ECTS			

Tutorat pour les étudiant.e.s engagés dans la mineure L.AS

Un tutorat est proposé aux étudiants adhérant au CREM (Comité Régional des Étudiants en Médecine).

Ce tutorat est assuré par des étudiants de 2e et 3e année désireux de transmettre leur expérience et de soutenir les nouveaux étudiants. Il comprend trois séances (2 en distanciel et une en présentiel) par semaine (de 19h15 à 21h15) pour une aide méthodologique, rythmer son apprentissage et s'entraîner aux épreuves.

● obligatoire ■ à choix

> Semestre 1

> Anglais ●

- LV1 Anglais

> PPPE ●

- PPPE

> Unités disciplinaires 1 (La Rochelle) •

- Biochimie 1
- Sciences du vivant

> Unités disciplinaires 2 (La Rochelle) •

- Mathématiques pour les sciences naturelles
- Réactions chimiques

> Bloc santé 3 (Poitiers) •

- Biochimie
- Chimie organique
- Comportement des fluides
- Equilibre acido-basiques
- Evaluation à l'UE_Bloc 3
- Rayonnements ionisants / Radioactivité

> Bloc santé 4 (Poitiers) •

- Anatomie
- Evaluation à l'UE_Bloc 4
- Initiation médicaments
- Pharmacie galénique

> Semestre 2**> Anglais •**

- LV1 Anglais

> PPPE •

- PPPE

> Unités disciplinaires 1 (La Rochelle) •

- Génétique 1
- Outils pour l'étude et la compréhension du vivant S2

> Unités disciplinaires 2 (La Rochelle) •

- Chimie organique 1
- Diversité du monde du vivant
- Physiologie générale

> Bloc santé 3 (Poitiers) •

- Biologie cellulaire, histologie, embryologie
- Biologie moléculaire
- Evaluation à l'UE_Bloc 3
- Transport membranaire

> Bloc santé 4 (Poitiers) •

- Santé publique, biostatistiques, éthique

> Semestre 3**> Anglais •**

- LV1 Anglais

> Outils et compétences transversales •

- Outils et compétences transversales

> Unités disciplinaires Sciences de la vie (La Rochelle) •

- Biologie animale 1
- Biologie cellulaire 2
- Biologie végétale 1
- Génétique 2
- Outils pour l'étude et la compréhension du vivant S3
- Physiologie : endocrinologie et phytohormones
- Physiologie végétale 1

> Bloc santé (Poitiers) •

- Biochimie
- Chimie organique
- Comportement des fluides
- Equilibre acido-basiques
- Evaluation à l'UE_Bloc santé
- Rayonnements ionisants/radioactivité

> Semestre 4**> Anglais •**

- LV1 Anglais

> Ouverture Sciences de la vie •

- Stage terrain (Immersion)

> Unités disciplinaires Sciences de la vie (La Rochelle) •

- Biologie animale 2
- Biologie végétale 2 et mycologie
- Ecologie 1
- Interactions physiologiques
- Outils pour l'étude et la compréhension du vivant S4

> Bloc santé (Poitiers) •

- Biologie cellulaire/histologie/embryologie
- Biologie moléculaire
- Evaluation à l'UE_Bloc santé
- Transport membranaire

> Règlements et programmes

RÈGLEMENT DES ÉTUDES LICENCE Sciences de la Vie - Accès Santé (LAS)

https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/lruniv_re_glement_e_tudes_licence_acce_s_sante__sv_vote_cfvu.pdf



Règlement des examens et des certifications professionnelles

https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2024_reglement_des_examens.pdf

> Interaction avec le monde professionnel

Les enseignements de la mineure LAS seront assurés par les enseignants de l'UFR Médecine de l'Université de Poitiers

ET APRÈS

> Poursuite d'études

Si la L.AS est validée

Admis au recrutement en MMOPK : Admission en 2e année des études de santé, au choix :

Maïeutique
Médecine
Odontologie
Pharmacie
Rééducation

Non admis au recrutement en MMOPK

Poursuite en 2e année de la licence Accès Santé (LAS) correspondant à l'option disciplinaire choisie.
seconde tentative possible en Licence 2 ou Licence 3..

Si la L.AS n'est pas validée

Redoublement en licence « standard » ou réorientation via Parcoursup.

Pour retenter l'accès en MMOPK, reprise de l'option Santé en L.AS 2 ou L.AS 3 (avoir validé 120 ECTS).

IMPORTANT : Chaque étudiant.e dispose seulement de 2 chances pour rejoindre l'une des filières MMOPK

Pour les filières santé : [Médecine](#), [Maïeutique](#), [Odontologie](#), [Pharmacie](#) ou [Rééducation](#)

Pour la licence Sciences de la vie :

Sur La Rochelle Université

Master Sciences pour l'environnement parcours Gestion de l'environnement et écologie littorale

Master Sciences pour l'environnement parcours Géosciences et géophysique du littoral

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré parcours Professorat des écoles

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre

Master Management et administration des entreprises

Dans d'autres établissements

Masters dans les domaines de la physiologie animale ou végétale, de l'éthologie, de l'environnement et autres domaines des sciences de la vie

> Secteurs d'activité

- Biologie, biotechnologies
- Communication, médias
- Environnement, écologie, littoral

> Métiers

Accessibles après une licences sciences de la vie

Cadre technique en Recherche et Développement (R&D)

Chargé d'études, animateur scientifique

Conseiller en développement durable

Journaliste scientifique

Métiers de l'enseignement

Responsable qualité QSE (Qualité, sécurité, environnement)

Et autres métiers dans les secteurs d'activités suivants :

Biologie, biotechnologies

Communication, médias

Environnement, écologie, littoral

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 3 juillet 2025 10h22min